

Programme de l'Équipe du Québec 2020-2021
Program OR avec encadrement – Athlètes en classes
olympiques de 18 ans et plus



Programme OR (avec encadrement)

Programme annuel pour les athlètes en classes olympiques de 18 ans et plus.

Durée du programme: 1 novembre 2020 au 31 octobre 2021

Frais d'adhésion (taxables):

Athlètes du Québec : 8000 \$

Paiements:

1 seul versement au 1 novembre 2020.

Inclus dans le programme OR (avec encadrement):

- Frais liés à l'encadrement et dépenses d'entraîneurs dans le cadre du programme de l'athlète pour 20 jours d'entraînement.
- Admissibilité à du soutien financier (remboursement de dépenses) lorsque les objectifs de performance identifiés par Voile Québec et Voile Canada sont atteints.
- Programme annuel soumis aux entraîneurs de Voile Canada pour approbation et recommandation.
- Admissibilité au processus de sélection des équipes de Voile Canada.
- Admissibilité à l'identification de l'athlète par la fédération auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).
- Uniforme de l'Équipe du Québec
- Assurance responsabilité civile (en compétition).
- Test de fitness (x2).
- Lettres de motivation d'absence, de déplacements et de candidatures requises par les programmes scolaires.
- Inscription au camp de sélection de l'Escadron Jr de Voile Canada 2021 (Canadian Sailing Youth Squad Trials Camp).²

Non inclus:

- Frais d'inscription de l'athlète aux régates.
- Dépenses liées aux déplacements de l'athlète.
- Transport supplémentaire pour la saison estivale.
- Frais d'inscription et dépenses liés à l'encadrement pour des activités qui sortent du cadre du programme approuvé pour l'athlète.

1) Il est possible de choisir des clubs différents pour le programme pendant les périodes scolaire (mai - juin et sept - oct) et la période d'été (juillet-août).

2) Pour être admissible, le programme doit être approuvé par la FVQ, répondre aux critères minimums d'activité prescrits pour les athlètes visés, être offert par un club affilié et un entraîneur certifié.

3) Seules les activités qui auront au préalable été entérinées par les entraîneurs de l'Équipe du Québec et la FVQ seront considérées incluses au programme de l'athlète.

4) Selon les événements adaptés à la classe et au niveau de développement de l'athlète. Déterminé par les entraîneurs de l'Équipe du Québec et de l'Équipe canadienne.

5) Sur invitation de l'entraîneur-chef ou du directeur haute performance de Voile Canada seulement.

Programme de l'Équipe du Québec 2020-2021

Programme OR sans encadrement – Athlètes en classes olympiques de 18 ans et plus



Programme OR (sans encadrement)

Programme annuel pour les athlètes en classes olympiques de 18 ans et plus.

Durée du programme: 1 novembre 2020 au 31 octobre 2021

Frais d'adhésion (taxables):

Athlètes du Québec : 500 \$

Paielements:

1 seul versement au 1 novembre 2020.

Inclus dans le programme OR (sans encadrement):

- Admissibilité à du soutien financier (remboursement de dépenses) lorsque les objectifs de performance identifiés par Voile Québec et Voile Canada sont atteints.
- Programme annuel soumis aux entraîneurs de Voile Canada pour approbation et recommandation.
- Admissibilité au processus de sélection des équipes de Voile Canada.
- Admissibilité à l'identification de l'athlète par la fédération auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).
- Uniforme de l'Équipe du Québec
- Assurance responsabilité civile (en compétition).
- Test de fitness (x2).
- Lettres de motivation d'absence, de déplacements et de candidatures requises par les programmes scolaires.

Obligations:

- Suivre un plan annuel qui respecte les critères d'identification, le niveau minimum d'activité et les lignes directrices du modèle de développement de l'athlète.
- Soumettre son plan annuel, ses rapports d'activité et son budget lorsque prescrit.
- Respecter le code d'éthique des athlètes de l'équipe du Québec.
- Respecter les règles de l'Équipe du Québec en ce qui a trait au port de l'uniforme de l'Équipe du Qc.

1) Il est possible de choisir des clubs différents pour le programme pendant les périodes scolaire (mai - juin et sept - oct) et la période d'été (juillet-août).

2) Pour être admissible, le programme doit être approuvé par la FVQ, répondre aux critères minimums d'activité prescrits pour les athlètes visés, être offert par un club affilié et un entraîneur certifié.

3) Seules les activités qui auront au préalable été entérinées par les entraîneurs de l'Équipe du Québec et la FVQ seront considérées incluses au programme de l'athlète.

4) Selon les événements adaptés à la classe et au niveau de développement de l'athlète. Déterminé par les entraîneurs de l'Équipe du Québec et de l'Équipe canadienne.

5) Sur invitation de l'entraîneur-chef ou du directeur haute performance de Voile Canada seulement.

Programme de l'Équipe du Québec 2020-2021
 Comparatif programme OR (avec ou sans encadrement)
 – Athlètes en classes olympiques de 18 ans et plus



Programme Or	Avec encadrement	Sans encadrement
Coût	8000 \$	500 \$
Frais liés à l'encadrement dans le cadre du programme de l'athlète pour 20 jours d'entraînement	Inclus***	Pas inclus
Inscription au camp de sélection de CSYS*	Inclus	Pas inclus
Frais liés aux dépenses d'entraîneurs dans le cadre de l'encadrement prévus (20 jours)	Inclus	Pas inclus
Admissibilité de l'identification de l'athlète auprès du ministère (MEES)**	Inclus	Inclus
Admissibilité au processus d'identification par Voile Canada	Inclus	Inclus
Uniforme	Inclus	Inclus
Transport des bateaux pour le programme d'hiver	Pas inclus	Pas inclus
Assurance responsabilité civile (en compétition)	Inclus	Inclus
Lettres demandés par les école et programmes scolaires	Inclus	Inclus
Test de fitness (x2)	Inclus	Inclus
Camp de printemps et d'automne de la FVQ	Inclus	Pas inclus
Admissibilité aux services connexes offerts aux athlètes identifiés (frais applicable)	Inclus	Inclus
Admissibilité à du soutien financier de la FVQ et Voile Canada, si les objectifs de performance identifiés sont atteints	Inclus	Inclus

* CSYS (Canadian Sailing Youth Squadron) = Équipe Canadienne Junior

** MEES = Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

*** Dans le cas où le nombre de jours d'encadrement ne pourrait être respecté en raison de la COVID-19, un ajustement du prix sera fait en prorata sur 7500\$